

TU VEUX DEVENIR

APPRENTI(E)



AU SEIN DE TON
LYCÉE

- Être salarié(e) en formation ET obtenir un diplôme (CAP, Bac Pro, BTS...).
- Bénéficier d'un parcours sécurisé : en cas de rupture de contrat possibilité de poursuivre jusqu'à l'examen sous statut scolaire en restant dans la même classe.
- Être accompagné(e) de manière personnelle et individuelle tout au long de la formation au lycée comme en entreprise.



TON ATOUT : OBTENIR UN DIPLÔME ET UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE « TOUT EN UN »

*Tu es autonome
ET motivé !*



Ce qui change pour toi !



Renseigne-toi auprès de :

→ ton professeur principal ou de ton DDFPT,
qui te donnera la démarche à suivre pour devenir apprenti(e)
au lycée.